

SCSI

Syndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure

Cleat

MÉDAILLES

LE COMBLE DU COMBLE ...

UNE MÉDAILLE DE LA POLICE POUR UN GENDARME !



Le SCSI adresse toutes ses félicitations à ce major et ne remet aucunement en cause le mérite personnel de ce militaire qui après cinq années passées au SDIG de Vannes vient de se voir remettre, le 7 mai, la médaille de la police nationale par le préfet du Morbihan.

Si en théorie les textes le permettent, une telle distinction est donnée au bout de 20 ans de service et seulement très exceptionnellement à des fonctionnaires de police auteur d'actes de bravoure.

Le SCSI ne cesse de dénoncer le différentiel entre les attributions de médailles tant pour les ordres nationaux que pour l'attribution de la médaille de la sécurité intérieure entre la Police et la Gendarmerie.

Comment expliquer une nouvelle fois ce manque de réciprocité ?

Quand un policier se verra t-il attribuer une médaille de la gendarmerie ?

Le SCSI demande au Ministre de l'Intérieur de mettre en place des mesures d'équité, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, entre les deux forces de son ministère.